

**La commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale va constituer le 7 novembre une mission d'information sur la santé mentale et l'avenir de la psychiatrie.**



Selon l'usage, la commission devrait désigner un président issu de l'opposition et un rapporteur issu de la majorité.

La création de cette commission est une demande des députés socialistes qui ont souhaité se saisir de cette « question orpheline », a déclaré à l'APM Christian Paul (PS, Nièvre), chef de file des députés socialistes de la commission des affaires sociales.

« L'objectif est de rendre des conclusions d'ici à l'été 2013 afin que ces travaux puissent être utilisés soit dans le projet de loi sur la santé publique soit dans le projet de loi sur l'accès aux soins », a-t-il indiqué.